

## **TRAVERSÉE des RUES** **Constats et suggestions**

**Avant tout, nous tenons à remercier les personnes qui ont lancé cette consultation, qu'il s'agisse du personnel de la Ville de Montréal, d'autres instances publiques ainsi que des diverses associations de personnes handicapées. Nous espérons que le travail conjoint de toutes ces personnes permettra de rendre notre ville plus accessible à tous et à favoriser la convivialité.**

**PRÉALABLE : Quand on parle de traversée des rues, il faut établir qu'il s'agit tout autant de la sécurité sur les trottoirs et sur toute autre surface de la voie publique.**

**Note : Le texte a été rédigé en tenant compte le plus possible de l'ordre de présentation du document de consultation.**

### **REPÈRES VISUELS**

**La durée des signaux lumineux de circulation (lumières, pictogrammes) n'est pas assez longue pour permettre à toute personne en situation de handicap ou aînée de traverser les intersections en toute sécurité. La durée des signaux pour piétons en particulier, est vraiment trop courte. De plus, les signaux lumineux sont tellement petits que, souvent, on ne les voit que lorsqu'ils se mettent à clignoter et alors il reste trop peu de temps pour traverser.**

**Il serait intéressant d'augmenter la taille des pictogrammes (marcheur blanc, main rouge) ainsi que les chiffres qui annoncent le nombre de secondes restantes) afin que les personnes en perte visuelle puissent mieux les voir.**

## **REPÈRES SONORES**

**IL y a insuffisance de signaux sonores pour les personnes handicapées visuelles aux intersections importantes.**

## **SIMPLICITÉ et UNIFORMITÉ**

**Les noms de rues et autres informations sont écrits très petits et en noir sur blanc. S'ils étaient plus grands et en blanc sur noir ou autre couleur foncée, ils seraient plus lisibles.**

**De plus, les noms de rues sont placés très hauts (on se demande vraiment pourquoi parce que même les automobilistes ont de la difficulté à les voir). D'autre part, des branches d'arbres ou d'autres objets les cachent dans certains cas et, comme ils ne sont pas systématiquement sur le même coin de la rue, on doit souvent traverser celle-ci pour essayer de les apercevoir et retraverser ensuite, ce qui entraîne plus de risques pour notre sécurité. L'idéal serait de les retrouver de chaque côté de la rue pour éviter ces dangers.**

**Enfin, lorsqu'il s'agit d'un boulevard avec un terre-plein, les noms de rues sont très souvent placés au niveau du terre-plein, ce qui les rend illisibles pour beaucoup de personnes vivant avec un handicap ou vieillissantes. Il serait là-aussi plus utile de les retrouver de chaque côté de la rue.**

## **L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE**

**L'état de beaucoup de trottoirs est lamentable et est la cause de plusieurs chutes avec dans certains cas des conséquences graves. De plus, les personnes en fauteuil roulant doivent dans certains cas rouler sur la chaussée parce que les trottoirs leur sont inaccessibles.**

**Les éboueurs lancent les poubelles et bacs n'importe où, ce qui constitue un obstacle important aux déplacements de certaines clientèles vivant avec un handicap.**

**L'éclairage de rues est dans certains cas déficient, ce qui rend les déplacements difficiles pour les personnes en basse vision.**

**Sur la Place des Spectacles et autres endroits de ce genre (Place des Arts, Vieux Montréal, etc.), lorsqu'il n'y a pas de trottoirs, ni de dénivelés, ça rend les déplacements plus risqués pour les personnes handicapées visuelles, qui ne peuvent voir les vélos ou les autres véhicules qui circulent autour d'eux.**

**Par ailleurs, il serait appréciable qu'il y ait des contrastes de couleurs (ou de tons) entre les différentes surfaces, particulièrement lorsqu'il y a des dénivelés ou des escaliers.**

**Les coins de rue plus étroits (fleuris), les ilots de refuge pour passage piétonnier et les dos d'ânes favorisent une circulation automobile ralentie et une plus grande sécurité pour toutes les catégories de piétons.**

**Les magasins grande surface situés dans les quartiers à forte densité de population piétonne (Canadian Tire, épiceries, etc.) devraient tous être tenus d'offrir un trottoir sur lequel les piétons pourraient circuler à l'abri des voitures.**

## **DÉFIS SAISON HIVERNALE**

**L'hiver, les trottoirs sont très mal déneigés. Les chenillettes enlèvent une partie de la neige seulement et laissent des amoncellements à certains endroits (coins de rues, arrêts d'autobus, etc.), obligeant les personnes handicapées ou âgées à les enjamber, à leurs risques et périls. Les arrêts d'autobus, entre autres, devraient être déneigés en priorité.**

**Toujours en ce qui concerne le déneigement, par endroits, il ne reste que quelques pouces de largeur sur le trottoir pour circuler. Difficile de se déplacer dans tout ça!**

**À noter : les chenillettes circulent à toute vitesse. Ils se déplacent dans tous les sens, sans se préoccuper des piétons et les mettant en danger, même les voyants, alors quand on a un problème de mobilité, c'est carrément criminel.**

**En ce qui concerne le déneigement, une question se pose : Pourquoi les trottoirs sont-ils toujours les parents pauvres du déneigement alors que les rues et même les voies cyclables sont en général bien déneigées? La Ville de Montréal veut accroître la mobilité, mais en fait-elle assez pour les piétons?**

**Nous n'apprendrons rien à personne en disant qu'avec les changements climatiques, la neige fond puis ça gèle et ça devient une patinoire, particulièrement aux coins des rues. Ne serait-il pas temps de penser à enlever toute cette eau avant qu'elle gèle et ne soit la cause de multiples accidents? Nous pensons à des aspirateurs géants pour ramasser l'eau ou à des grilles aux coins des rues (sur la chaussée) pour récolter cette eau et l'envoyer dans les égouts.**

**Il serait intéressant de penser à des revêtements moins lisses, moins à risque de devenir glissants qui sécuriserait la marche sur les trottoirs.**

## **VOITURES, VÉLOS ET TUTTI QUANTI**

**Les voitures électriques sont tellement silencieuses que ça devient dangereux car on ne les voit pas arriver, en particulier aux intersections où il y a un ARRÊT seulement dans un sens. Il en est de même des cyclistes qu'on n'entend pas davantage.**

**Il faut ajouter que, en ce qui concerne les problèmes de vision, la moitié au moins de la population ignore la signification d'une canne blanche et**

**ne prend donc pas les précautions qui s'imposent. Une sensibilisation à ce sujet serait très utile et favoriserait une meilleure cohabitation des divers groupes qui se partagent la voie publique.**

**Quand on parle de trottoirs et de voies piétonnières et partagées, les vélos et les quadriporteurs peuvent représenter un danger. Ils roulent souvent trop vite pour éviter de heurter un piéton qui ne les voit pas ou n'a pas le temps de se mettre à l'abri. Dans le même ordre d'idées, il y a de plus en plus d'enfants à trottinette dans ces espaces. Tout cela contribue à faire des trottoirs des endroits moins sécuritaires pour les personnes handicapées ou âgées. Une sensibilisation et des mesures correctrices seraient importantes.**

**Un certain pourcentage des cyclistes semble se croire au-dessus des lois et font ce qu'ils veulent : passent sur les stop, sur les lumières rouges, conduisent en sens inverse dans les rues, circulent sur les trottoirs et, de façon générale, font très peu de cas des piétons.**

**La SENSIBILISATION auprès des automobilistes et des cyclistes serait donc ESSENTIELLE dans le but de développer chez ces derniers des réflexes de civisme et une certaine patience vis-à-vis les personnes âgées ou vivant avec un handicap.**

## **CONCLUSION**

**Nous espérons que ces quelques constats et suggestions pourront apporter à la Commission un éclairage sur le vécu des aînés et des personnes vivant avec un handicap dans leurs efforts pour conserver leur autonomie de déplacements et dans leur désir de partager la vie sociale dans l'espace public en toute sécurité.**

**Hélène Caron, bénévole de l'AQDM  
Association québécoise de la dégénérescence maculaire  
Mars 2023**

## **QU'EST-CE QUE LA DÉGÉNÉRESCENCE MACULAIRE?**

**La dégénérescence maculaire est une maladie de l'œil provoquée par une atteinte à la macula, la partie centrale de la rétine qui assure une vision précise. La forme la plus fréquente est la dégénérescence maculaire liée à l'âge ou DMLA. Plus de 500 000 personnes au Québec en sont atteintes. Il s'agit de la principale cause de déficience visuelle chez les personnes âgées de 50 ans et plus et elle affecte 25 % de la population de 75 ans et plus.**

**Dans le cadre de cet exposé, nous soulignons que les signaux et les panneaux au coin des rues qui ne sont pas adaptés à la basse vision peuvent devenir impossibles à distinguer, ce qui accroît grandement les risques de circuler dans les rues.**

**De la même façon, les obstacles aux déplacements (objet, voiture, vélo, etc.) ne sont vus que dans certains angles et jamais de face. Les gens qui circulent peuvent croire qu'on les a vus mais souvent, ce n'est pas le cas et cela peut entraîner des accidents.**